

Ils ont convenu qu'il y avait lieu d'encourager cette évolution et que de nouveaux efforts seraient faits en vue d'élargir le champ des relations entre les deux pays.

Ils ont également passé en revue les négociations pour l'achat d'un réacteur nucléaire canadien par la République de Corée. M. MacEachen a fait valoir que le Canada s'était engagé à partager les avantages de l'énergie nucléaire en vertu des garanties les plus efficaces. De part et d'autre, on espère que le Canada et la République de Corée signeront bientôt un accord bilatéral qui renfermera les garanties exigées par le Canada afin que toute aide qu'il fournit dans ce domaine soit utilisée uniquement à des fins pacifiques et non explosives.

M. MacEachen a déclaré que le Gouvernement du Canada était heureux que le Gouvernement de la République de Corée ait ratifié plus tôt dans l'année le Traité de non-prolifération nucléaire. Le ministre Kim a assuré M. MacEachen que son pays honorerait les engagements qu'il avait pris en vertu du Traité de non-prolifération et ne fabriquerait ni n'acquerrait d'une autre façon des armes nucléaires ou des engins nucléaires explosifs. Le ministre Kim et son homologue canadien se sont dits d'accord que des contacts et des consultations suivies entre leurs deux pays sont éminemment souhaitables et ont convenu de se rencontrer fréquemment à l'avenir.